

Bonjour à tous,

Attention ce post est bien trop long et pas adapté à FB!!!

Je mets un peu de temps à réagir mais on ne fait pas toujours ce qu'on veut mais ce qu'on peut.

Alors j'y étais à la « Kappesitzung », non pardon à la réunion d'information du SYDEME. Réunion à destination exclusive des Hamois alors que, et je reprends mot à mot ce qui est écrit dans le flyer, : « ... qui regroupe 298 communes (dont la nôtre), représentant 380.000 habitants. ».

M le Président Starck a reconnu que cette réunion fut rapidement organisée parce que les réseaux sociaux du côté de Ham semblaient très actifs notamment après les différentes parutions dans les journaux notamment relayées par Nicole (merci à toi). Il s'est dit prêt à en refaire d'autres partout où nécessaire... à bon entendeur salut M Merkel (pour la pluralité et votre connaissance du dossier vous nous avez manqué ce mardi soir). Vous qui avez été déclaré persona non grata alors même que M Beck lui-même vous invitait en mairie de Ham il y a quelques semaines encore... on n'est pas à une contradiction près !

Maintenant qu'il y a eu cette première à Ham, Il ne vous reste qu'à demander à votre Maire ou Président de communauté de communes d'organiser la même chose dans votre coin. Le SYDEME ne peut plus vous le refuser. Je ferai tout pour être là, je suis sûr que vos élus seront plus accueillants que les nôtres (j'ai un peu honte de l'image que nous donnons de notre patelin à cause de la seule décision du Maire et ou du VP en charge de la com qui sont la même personne).

Pour bien commencer, on a eu droit à une présentation tentant de faire croire aux badauds que tout va bien et que tout est sous contrôle aussi bien du côté technique que de celui de la gestion de notre syndicat favoris. Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Quelques chiffres donnés dans cette présentation :

200000 tonnes traitées par an, nous coutant un peu moins de 50€ la tonne, l'incinération coutant elle 100 à 110€ la tonne quand la méthanisation en coute 70.

Vient le moment des questions.

Quand on fait remarquer qu'il est difficile de comprendre cette « zone grise » entre un office public et des sociétés privées (forme juridique de type SAS, SA pour SYDEME Développement, ayant des personnes physiques à leur tête), le SYDEME a voulu nous faire rêver en parlant des retombées à venir. Mais oui regardez l'UEM à Metz, La SEM de Mainz en Allemagne et d'autres. Grâce à ce genre de montage l'argent retourne aux contribuables et pas qu'un peu ! Euh oui mais quand ? Pas tout de suite nous a-t-on prévenus, l'unité vendue au zoo de Thoiry ne sera pas bénéficiaire mais c'est un référence pour l'entreprise (privée NDLR). D'accord pour Thoiry, mais quand aura-t-on des retombées sonnantes et trébuchantes ? On ne sait pas nous répond-t-on.

Pour info l'UEM a le statut de SAEM (Société Anonyme d'Economie Mixte à conseil d'administration) alors que si vous tapez SpiralTrans sur le net vous trouverez ceci :

Societe.com recense 1 établissement actif et le dernier événement notable de cette entreprise date du 05-08-2015. **Alexandre LUTFALLA, est liquidateur** de la société SPIRALTRANS France.

Feue Spirale Trans France a ou avait le statut juridique de SARL et toujours pas de SEM.

Tient, on a oublié de nous parler de ça. GROSSE INQUIETUDE !!!

Methavos la deuxième société mise en avant comme la future entité bienfaitrice qui va faire pleuvoir l'argent sur nous tous (j'exagère très peu la présentation faite des SEM), elle est détenue par SAGILOR. Que trouve-t-on sur le Net : SAGILOR, société à responsabilité limitée est active depuis 16 ans. Installée à DABO (57850), elle est spécialisée dans le secteur d'activité des fonds de placement et entités financières similaires. Son effectif est compris entre 1 et 2 salariés, gérant M Franck LINGENHELD. **On est toujours très loin d'une structure de SEM !!!**

Au final toute la R&D, tous les plâtres essayés (et ceux en cours ou à venir) dans le cadre de la construction du MULTIFLUX et de la méthanisation profite à des sociétés privée et pas à une SAEM comme l'est l'UEM. Et c'est vous et moi qui avons payé et payons et qui n'en profiterons pas ou alors si peu.

La nébuleuse autour du SYDEME ne me paraît pas orientée vers le retour d'argent en direction du contribuable ou alors il faut nous expliquer tout ça longuement svp.

Question : Combien d'unités de méthanisation des déchets urbains existent en France ? 3 à leur connaissance.

Commentaires : Donc les centaines d'office public qui on préférés l'incinération des déchets urbains sont dirigés par des imbéciles sans vision, sans ingénieurs pointus comme chez nous.

Par contre nous fûmes invités à aller en Bavière et en Suisse pour en voir à tous les coins de rue ou presque. Ça faisait longtemps qu'on ne m'avait pas dit au combien les germains sont bien meilleurs que nous (#ScandalesVW). Ils ont bien du s'amuser dans le cadre de voyages d'études gratuits (pour eux). Mais au fait, combien d'unités dans ces belles régions sont destinée à recevoir et traiter des déchets ménagers ? Combien méthanisent un mélange de poubelles vertes comparable avec ce qu'on retrouve dans notre MULTIFLUX ? Sont-ils allés en France là où la méthanisation fut abandonnée pour essayer d'apprendre des erreurs faites ?

Question : Le SYDEME fut interrogé sur le devenir des « boues » stockés ? Réponse : pas de problème, tout est sous contrôle, les « composts » contiennent encore trop de particules et autres matières ne permettant pas le « retour à la terre » mais ils ont trouvé la machine qui va régler tout ça.

Commentaires : il faut alors revenir à la présentation faite qui montrait un graphe avec des taux de métaux tellement inférieurs au seuil toléré mais où fut « oublié » le graphe avec les seuils dépassés qui ne permettent pas de respecter les normes en vigueur en France (peut-être nos boues sont-elles bonnes en Bavière ?). À l'heure actuelle ces boues ne peuvent porter le nom de compost et la communication du SYDEME reste que de la poudre aux yeux parce qu'elle ne donne pas aux administrés l'ensemble des informations.

Combien coûte l'achat et l'installation de ce nouvel équipement (un machin balistique...) ? En faudra-il un dans chaque unité ? On a encore « oublié » de nous le dire. Encore des plâtres que vous et moi essayons !!!

Question : concernant les déchets ne pouvant être revalorisé ? Réponse : ils sont incinéré en Allemagne pour 70€ la tonne.

Ah bon mais ça coute 110€ dans la présentation leur fait-on remarquer. Oui mais c'est une super grosse unité déjà largement rentabilisée nous dit-on.

Commentaires : Et alors ? Le fait est qu'une incinération bien en dessous des 110€ est possible. M Lang aurait-il raison ou pas tout à fait tort ? D'ailleurs, pourquoi n'a-t-il pas été invité ? Persona non grata lui aussi ? On aime décidément pas la pluralité et le contradictoire dans notre SYDEME.

N'étant pas homme à boire les paroles de qui que ce soit (SYDEME, Lang, ...) j'ai contacté le service information client (si si c'est possible !!) d'HAGANIS qui a en charge l'usine d'incinération de Metz. En moins de 5 minutes j'ai parlé avec son directeur.

Effectivement le prix d'incinération des ordures de la communauté urbaine de Metz est de 115€ la tonne. Mais avant de crier haut et fort qu'ils ont raison et de rectifier leur chiffre de 110€ il faut expliquer ce prix. HAGANIS qui est comme notre syndicat un office public doit présenter des comptes prévisionnels et réalisés à l'équilibre. Pour ça ils ont scrupuleusement considéré les couts d'investissement, de fonctionnement, etc et les ont divisés par le tonnage de déchets provenant uniquement de la CU de Metz. Donc tout ce qu'ils prennent en plus sont un boni dont une grande partie retournera au contribuable. Si le SYDEME faisait ce même calcul alors je suis persuadé que le coût de la méthanisation sera plus important que les 70€ la tonne criée à qui veut l'entendre.

Pour la petite histoire, le directeur de l'usine de Metz m'a dit qu'ils ont encore des trous dans production et qu'ils sont près à étudier un prix pour le SYDEME qui se situera entre 80 et 90€ la tonne. On est pas à 110€ pour l'incinération, tout comme je pense qu'on n'est pas à 70€ pour la méthanisation si on s'applique tous les mêmes règles de calculs.

Arrive la question concernant les comptes jugés insincères et les déficits cachés. Réponse : « que de bruit pour un non-évènement ! ». En effet ce ne sont que des prévisions qui ont été mises en « équilibre » par un jeu d'écriture parce qu'en tant qu'office public le SYDEME comme tous les autres doivent obligatoirement avoir des comptes en équilibre (il faut gérer la chose publique en bon père de famille selon le code Napoléon toujours en vigueur NDLR). Pour minimiser la somme de 2.5 Mio€ objet du courroux de l'autorité de contrôle, le Président nous dit que ça ne représente qu'à peine un mois de recette du SYDEME. Et soyons tous rassurez, le Président lui-même nous a rapporté une discussion qu'il a eu avec le M le Préfet de Metz lui-même, rien que ça. M le Préfet lui aussi ne comprends le bruit fait autour de cette remarque faite sur leur comptes prévisionnels. Le directeur financier a encore insisté sur le fait que les comptes prévisionnels ne devaient pas avoir une grande précision et disant même, et je reprends les mots, « ça peut venir du marc de café » !!! un non-évènement tout ça on vous dit.

Commentaires : En tant qu'organisme public le SYDEME est responsable et comptable de chaque €uros que nous lui donnons et l'approximation n'est pas de mise. Si des comptes prévisionnels peuvent être fait par un gamin de CM2 alors faisons l'économie du directeur financier.

Autre chose, 2,5Mio€ x 12 mois = 30 Millions € quand 200.000 tonnes x 50€ la tonne = 10 millions €. Quel est le vrai coût du traitement des ordures ? Qui s'est trompé ? Le Directeur dans sa présentation ou le Président dans sa précipitation à minimiser le chiffre de 2,5Mio€ ?

Les bilans ne sont pas publiés donc pas disponibles même en payant. Les documents seraient disponibles, dans la cadre des finances transparentes, sur le site internet du

SYDEME nous assure le Président. J'ai cherché le WE et n'ai rien trouvé. J'ai donc appelé en me présentant et la très gentille personne que j'ai eu au fil n'a pas pu m'aider mais m'a donné une adresse mail afin qu'on puisse me guider. Je n'en ferai rien. Mais ça doit venir du nouveau site du SYDEME et pour rire un peu je vous copie ce que l'on peut lire sur le fil d'actualité au 30 mars 2017 :

Le site internet du Sydeme métamorphosé !

Plus intuitif, plus ergonomique et encore plus dynamique ! Connectez-vous sur www.sydeme.fr

Le site internet du Sydeme a été réorganisé principalement pour faciliter l'accès à l'information et offrir un outil de communication complet à la fois pédagogique et ludique.

Merci au VP en charge de la communication qui a voulu imprimé sa marque en arrivant, mais pour l'intuitif et l'accès à l'information vous repasserez !!! Allez encore un gros, mais gros efforts et vous ferez de l'information à destination des gens pour qui vous êtes redevable. Mais ce sera contre nature parce que ce n'est pas dans votre ADN monsieur le communicant.

Question concernant le total des investissements du SYDEME. M le Président avance un chiffre de 100 Moi€ financé par l'emprunt.

Commentaire : c'est quand même énorme !!!

Question : quel est le capital restant dû à fin 2017 ?

Question concernant les intérêts moratoires de 975.000€ à payer à SUEZ. Le SYDEME va payer sa dette sur deux ans mais sans incidence pour le contribuable nous promet-on.

Commentaires : $500.000\text{€} / 200.000 \text{ tonnes} = 2.50\text{€/tonne}$ soit 5% du coût du traitement de nos déchets (pour mémoire 50€/tonne). Sachant que les temps sont durs pour tout le monde, un rabais de 5% est non négligeable même si le SYDEME ne représente que 65% du prix de la redevance. Ça fait quand même **3.25% qui pourrait être demain redonnée à tous les foyers tout en gardant des comptes à l'équilibre.**

Alors si notre redevance doit augmenter dans les deux prochaines années, sachez que jusqu'à hauteur de 3.25% ça aurait pu être évité.

Il y aurait tant de choses à faire avec un demi-million par an.

Question : pourquoi les sacs ne sont pas biodégradables ? Réponse : on y travaille avec des essais plus ou moins bons en fonction des matières premières testée. Mais attention c'est trois fois plus cher !

Commentaires : qu'est ce qui est trois fois plus cher ? La matière première ou l'ensemble matière et fabrication ?

Avec 500.000€ de disponible tous les ans à partir de 2020 on devrait quand même avoir nos sacs bio pour rien ou presque.

Autre remarque faite en cours de réunion : « mais vous croyez ce que les journalistes écrivent ! ». Là un journaliste présent a fermement répondu.

Commentaire : Merci aux journalistes de continuer à faire votre métier en laissant tout à chacun s'exprimer, en enquêtant à charge et à décharge, de respecter la déontologie de votre métier et ainsi nous permettre de nous faire notre propre opinion.

Quand dans l'assemblée quelqu'un rappelle les bruits persistants à propos d'éventuelles mises en cause de l'un ou l'autre des dirigeants, de saisine possible de la justice ou des soupçons qui planent au-dessus du SYDEME, le président ne semble pas être au courant de quoi que ce soit et n'est pas plus inquiet que ça.

Voilà ce que je retiens de cette fin d'après-midi.

En conclusion, je salue le SYDEME qui s'est engagé à continuer d'aller au contact des 380.000 habitants pour lesquels ils doivent travailler. Je n'ai pas été convaincu par les explications car trop souvent contradictoires ou peu précises. La nébuleuse de sociétés privées uniquement gravitant autour du SYDEME m'inquiète. La pluralité et le contradictoire ne font pas partie des valeurs du syndicat. Leur service communication n'est pas un service d'information et ne le sera jamais.

Par contre j'invite tout le monde à se mobiliser, à utiliser correctement les réseaux sociaux comme un outil de la démocratie.

Merci aux associations et particuliers pour leur investissement, continuez svp.

N'oubliez jamais que quel que soit leur mandat ou responsabilité dans des organismes publics, nos élus sont là par nous et pour nous. A cet égard ils nous doivent transparence et information totale.

Amèrement,
Hugues BOUTTER